



## Diffamation et dépôt de plainte en gendarmerie

-----  
Par Visiteur

Ma collègue a porté plainte a la gendarmerie m'accusant d'avoir rayé sa voiture,(sa voiture était garé dans un parking public)j'ai été convoquée a la gendarmerie et j'ai avoué n'être pas responsable des rayures sur sa voiture, aujourd'hui elle déclare à un jeune homme que son mari à casser la voiture et est parti sans reconnaître les faits que je lui ai dit que c'est le bonhomme qui a rayé sa voiture pour se venger. Or je ne connais pas le jeune homme je n'ai jamais adressé la parole à ma collègue, le jeune homme en question me harcèle pour quelque chose que je n'ai pas dit et n'ai pas fait. Ma question est la suivante dois je porter plainte contre ma collègue pour diffamation? car depuis cette histoire je suis malheureuse d'être accuser deux fois par la même personne d'actes que je n'ai jamais faits et dits.

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Ma question est la suivante dois je porter plainte contre ma collègue pour diffamation? car depuis cette histoire je suis malheureuse d'être accuser deux fois par la même personne d'actes que je n'ai jamais faits et dits.

A votre place, je ne porterai pas plainte.

D'une point de vue pratique, la sanction est ridicule (amende de 38 euros) et il est fort probable que le procureur refuse de poursuivre l'affaire en justice, ce qui a pour conséquence que la plainte ne servira à rien.

Votre collègue est visiblement d'une mentalité très particulière. La solution est donc humaine. Vous pouvez chercher à l'éviter ou tout simplement refuser de rentrer dans son jeu. L'essentiel étant que cette histoire soit close au plus vite, pour votre bien être.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

**VOUS ME DITES QUE CETTE HISTOIRE SOIT CLOSE AU PLUS VITE POUR MON BIEN ÊTRE.  
OUI JE VEUX BIEN MAIS CETTE FILLE ME HARCÈLE AU TRAVAIL ET M'A ACCUSE DEPUIS DEVANT MON DIRECTEUR DE MENTEUSE POUR UNE AUTRE HISTOIRE QU'ELLE A INVENTÉE**

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

**OUI JE VEUX BIEN MAIS CETTE FILLE ME HARCÈLE AU TRAVAIL ET M'A ACCUSE DEPUIS DEVANT MON DIRECTEUR DE MENTEUSE POUR UNE AUTRE HISTOIRE QU'ELLE A INVENTÉE**

Je comprends bien mais pensez vous qu'une amende de 38 euros réglera la situation?  
Je n'ai pas dis que j'avais une solution miracle, j'ai simplement dit que le droit n'était pas la solution.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Que me conseillez-vous? dans la mesure ou je suis emmenée à la voir tous les jours parce que nous travaillons dans la

même administration et chaque jour c'est un harcèlement de plus. Donc je suis condamnée à la supporter sans réagir?

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

que me conseillez-vous? dans la mesure où je suis emmenée à la voir tous les jours parce que nous travaillons dans la même administration et chaque jour c'est un harcèlement de plus. Donc je suis condamnée à la supporter sans réagir?

Je n'ai pas dit que vous ne deviez pas réagir et vous laisser marcher dessus. De toute façon, cette collègue se décrédibilise tout seul.

A partir de là, soit vous êtes au dessus de ça et vous refusez de rentrer dans son jeu. Soit, vous mettez à son niveau et vous montrez bien à vos autres collègues que cette dame est folle. Soit vous vous expliquez directement avec cette dame.

En aucun cas, je ne vous ai conseillé de vous laisser faire..

Très cordialement.